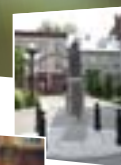


D X ANS

1995-2005



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

Les articles contenus dans le présent album-souvenir du 10^e anniversaire sont tirés du cahier spécial réalisé et paru dans le journal *Le Soleil* du 18 juin 2005.

Illustration et photographies de la page couverture

La promenade Samuel-De Champlain

Illustration : Benoît Gauthier

Le Musée national des beaux-arts du Québec

Photo : Eugen Kedi

Le parc du Bois-de-Coulonge

Photo : CCNQ, Sandy Lebrun

La chapelle du Musée de l'Amérique française

Photo : Louise Leblanc

Le monument Baillargé

Photo : CCNQ, Patricia Brochu

DIX ANS

1995 • 2005



Eugen Kod



Jean Jobin



Louise LeBlanc

SOMMAIRE

Une Commission née d'un consensus populaire et politique	2	La Commission de la capitale nationale du Québec vous redonne le fleuve	18
Les membres des conseils d'administration	4	La promenade Samuel-De Champlain, un cadeau digne d'une capitale	19
Une colline Parlementaire digne d'une capitale, un rêve devenu réalité	8	Champlain peut être fier de son héritage	20
La Commission joue un rôle de premier plan	10	La capitale, partout autour de vous avec ses livres	21
Un bilan plus que positif pour la Commission	12	Une Commission protectrice des grands espaces verts	22
La Commission de la capitale nationale du Québec est devenue indispensable	13	Un observatoire spectaculaire	23
Belle de nuit comme de jour!	14	Découvrez la capitale nationale à pied	24
Des interventions dont la beauté fait l'unanimité	15	Un plan triennal pour une gestion responsable	25
Des murs de la capitale racontent	16	Nos employés	26
Le rappel, un repère identitaire pour l'humanité	17	Coups de cœur	27

UNE COMMISSION NÉE D'UN CONSENSUS POPULAIRE ET POLITIQUE



CCNQ, Pierre Ioskhan

Le comité de direction de la Commission se compose, de gauche à droite, de : Pierre Boulanger, Hélène Turcotte, Serge Filion et Denis Angers.

La Commission de la capitale nationale du Québec est née d'une heureuse convergence. « Tout se désagrégeait et de plus en plus de gens réalisaient que ça n'avait pas de bon sens pour une capitale », raconte au cours d'une entrevue le directeur de l'aménagement et de l'architecture à la Commission, M. Serge Filion.

Il se souvient encore des bouts de trottoirs « véritables courtépintes de béton, d'asphalte et de concassé ». La prise de conscience émane d'abord de la colline Parlementaire. Visuellement, tout l'espace autour du parlement, entre les plaines d'Abraham et le boulevard René-Lévesque, et qui mène aux portes Saint-Louis et Saint-Jean, n'avait rien de réjouissant.

« Nous savions qu'il fallait rendre joli ce qui ne l'était pas et trouver une méthode pour bien faire les choses. Tomber d'accord sur ce qui ne fonctionnait pas fut facile. Mais on se devait d'avoir une vision claire de ce qu'il fallait faire et comment le réaliser pour ne pas avoir à le reprendre plus tard », dit-il.

On a décidé de faire appel à cinq autres partenaires impliqués dans l'aménagement de la capitale pour ne pas se tromper :

le ministère des Transports, la Ville de Québec, la Société immobilière du Québec, Parcs Canada et la Commission des champs de bataille nationaux.

« Nous étions comme six médecins penchés sur un patient pour établir un diagnostic commun. À l'origine, le parlement devait être entouré d'un jardin. C'est pour cela qu'on l'avait extirpé de l'enceinte des murs et déménagé sur ce promontoire, en campagne. Ce fut notre point de départ et, dès l'an un, nous pouvions nous mettre à l'œuvre. »

Reconnaissance légitime

La préoccupation des défenseurs du patrimoine a fait son bout de chemin. En effet, le président et directeur général de la Commission, M. Pierre Boulanger, déclare : « La Commission de la capitale nationale du Québec est née il y a 10 ans parce qu'au

niveau politique on a réalisé que la capitale nationale devait être reconnue comme telle, et traitée comme telle. »

À l'image des autres capitales du monde, les politiciens ont doté Québec d'un outil spécifique, en mesure d'avoir des idées et de poser des gestes concrets. La mission de la Commission demeurera toujours d'actualité. En ce sens, on ne devrait jamais douter de sa pérennité, peu importe le gouvernement en place, estime M. Pierre Boulanger.

Mission de visibilité

La Commission intervient de diverses manières pour s'acquitter de sa tâche, mais c'est principalement de trois façons qu'elle crée, depuis 10 ans, une capitale à la dimension de son peuple. D'abord, par de l'aménagement marquant qui conforte le statut de Québec comme capitale politique. Elle assure ainsi la mise en valeur du patrimoine historique, architectural, culturel et urbain de la ville fondée par Champlain en 1608.

Puis, l'organisme fait mieux comprendre et apprécier la capitale nationale à l'ensemble des citoyens du Québec et à l'extérieur de ses frontières. Elle a mis sur pied un plan d'action qui s'articule autour de trois grands axes : la découverte, la connaissance et le rayonnement.

M. Boulanger est fier de souligner qu'à lui seul le programme Découvrir la capitale nationale, programme de visites pour les élèves du primaire à l'universitaire de même que pour les nouveaux immigrants, a amené jusqu'à maintenant plus de 100 000 partici-

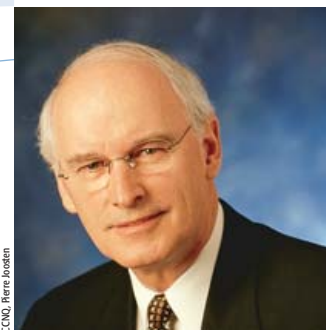
pants de tous les coins du Québec à venir explorer leur capitale.

Finalement, la Commission conseille le gouvernement, ses ministères et ses sociétés. Ses avis, fondés sur des données fiables et des analyses rigoureuses, invitent à la réflexion.

M. Boulanger reconnaît que les gens n'aiment pas se faire rappeler à l'ordre, mais que malgré tout, leurs conseils sont pris en considération, et il ajoute : « Nous n'avons pas de pouvoir coercitif et nous ne nous transformons pas en pit-bulls. Cependant, nous ne nous gênons pas pour agiter la cloche, surtout que nous disposons d'un pouvoir d'influence non négligeable. »

PIERRE BOUCHER, PRÉSIDENT FONDATEUR DE LA COMMISSION

Si la Commission de la capitale nationale du Québec a pu rapidement laisser sa marque sur les paysages de Québec et contribuer au renouvellement de la notoriété de la capitale, une large part de ses mérites est attribuable à la personnalité forte de celui qui fut appelé à en assumer la présidence initiale. Pendant huit ans, de 1995 à 2003, Pierre Boucher a eu à cœur de développer l'organisation qu'il avait lui-même contribué à mettre en place, en sachant s'entourer de collaborateurs dévoués et imaginatifs et, surtout, en insufflant à la Commission un dynamisme et un désir de réaliser des projets concrets, dès le début. Partisan de l'indispensable action qui doit mener à l'action tangible, Pierre Boucher



CCNO, Pierre Bouché

fut le promoteur d'une organisation dotée de solides principes d'intervention et qui privilégie les partenariats multiples, tant avec la Ville de Québec qu'avec les autres institutions intéressées par la croissance planifiée et harmonieuse de la capitale de tous les Québécois. Ses efforts auront permis à Québec de se pourvoir d'une organisation qui, en peu de temps, est devenue un modèle d'intervention pour tous ceux qui, partout au Canada, s'intéressent aux problèmes particuliers soulevés par le statut des villes capitales.

LES MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

DIX ANS D'ACTIVITÉS EN CHIFFRES

Réalisation de 150 projets
d'aménagement d'une valeur
de plus de 87 M\$*

Plus de 211 M\$ investis dans
l'économie régionale, notamment :

- dans l'amélioration des infra-structures et des voies d'accès;
- dans la mise en valeur de 14 parcs et espaces verts;
- dans la promotion de Québec, la capitale.

Réalisation de 15 fresques murales
en trompe-l'œil sur les deux rives
de la communauté métropolitaine
de Québec

Mise en œuvre de 20 projets
de mise en lumière de nos joyaux
architecturaux

Édition de 30 livres dans trois
collections :

- *La bibliothèque de la capitale nationale;*
- La collection *Fleurdélisé;*
- La série *Documents.*

Accueil de plus de 600 000 visiteurs
par l'entremise de :

- L'Observatoire de la Capitale;
- Le programme Découvrir la capitale nationale.

* Les données budgétaires ont été mises à jour
au 30 juin 2005.



Conseil d'administration 1995-1996

De gauche à droite: Pierre Boucher, Paul Tardif, Danielle E. Cyr, Augustin Raharolahy, Marlène Ouellet, Madeleine Demers, Jean-Claude Marsan, Mario Dufour, Jacques Desautels, Denis Vaugois.

Étaient absents : Danielle-Maude Gosselin, Francine Lelièvre et Michel Légère

Conseil d'administration 1996-1997

Les membres du conseil
d'administration 1996-1997
étaient les suivants :

Pierre Boucher, Danielle E. Cyr, Madeleine Demers, Jacques Desautels, Mario Dufour, Michel Légère, Francine Lelièvre, Jacques Lemieux, Jean-Claude Marsan, Marlène Ouellet, Augustin Raharolahy, Paul Tardif et Denis Vaugois.



Conseil d'administration 1997-1998

De gauche à droite: Mario Dufour, Jean-Claude Marsan, Jacques Desautels, Francine Lelièvre, Pierre Boucher, Jacques Lemieux, Augustin Raharolahy, Madeleine Demers, Marlène Ouellet, Danielle E. Cyr et Paul Tardif.

Étaient absents : Michel Légère et Denis Vaugois.



Conseil d'administration 1998-1999 et 1999-2000

1^{re} rangée, de gauche à droite : Jacques Lemieux, Michel Légère, Danielle E. Cyr, Pierre Boucher, Francine Lelièvre, Augustin Raharolahy.

2^e rangée, de gauche à droite : Mario Dufour, Jean-Claude Marsan, Denis Vaugeois, Paul Tardif. Étaient absents : Madeleine Demers, Jacques Desautels et Marlène Ouellet.



Conseil d'administration 2000-2001

Avant-plan : Jean-Claude Marsan et Danielle E. Cyr.

1^{re} rangée, de gauche à droite : Madeleine Demers, Ann Bourget, Marlène Ouellet, Pierre Boucher, Alysouk Linhiavu

2^e rangée, de gauche à droite : Augustin Raharolahy, Roger Dussault, Jacques Desautels, Jacques Lemieux, Denis Vaugeois, Mario Dufour, Louis Perreault (secrétaire)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

Photos : CCNQ, Pierre Josselin



Pierre Boucher
Président et directeur général



Mario Dufour



Jacques Lemieux



Salomon Cohen



Roger Dussault



Jean-Claude Marsan



Danielle E. Cyr



Jacynthe Gagnon



Marlène Ouellet



Jacques Desautels



André Gaulin



Denis Vaugeois



Pierre Boulanger
Président et directeur général

Photos : CCNQ, Pierre Josselin



Salomon Cohen



Mario Dufour



Danielle E. Cyr



Roger Dussault



Jacques Lemieux



Jacques Desautels



Jacynthe Gagnon



Jean-Claude Marsan



Denis Vaugeois



André Gaulin



Marlène Ouellet



Chantal Arguin

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2003-2004

Photos: CCNQ, Pierre Boosten



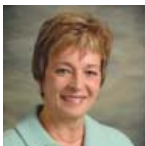
Pierre Boulanger
Président et directeur général



Robert Cardinal



Josée Noreau



Céline Saucier



Chantal Arguin



Mario Dufour



Marlène Ouellet



Raymond Bélanger



Jacques Lemieux



Jean Pâquet



Jacques Bouillé



Marc Letellier



Marie-France Poulin

CCNQ, Pierre Boosten

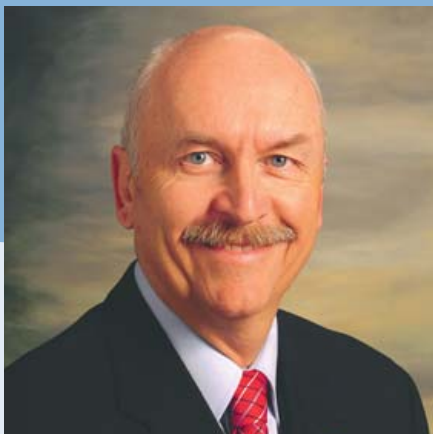


Conseil d'administration 2004-2005

1^{re} rangée, de gauche à droite : Céline Saucier, Chantal Arguin, Robert Cardinal, Marie-France Poulin et Marc Letellier

2^e rangée, de gauche à droite : Jacques Bouillé, Josée Noreau, Marlène Ouellet et Jean Pâquet

3^e rangée, de gauche à droite : Raymond Bélanger, Mario Dufour, Pierre Boulanger et Jacques Lemieux



M. Pierre Boulanger,
président et directeur général de la Commission

UNE COLLINE PARLEMENTAIRE DIGNE D'UNE CAPITALE, UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Quand il regarde les 10 années écoulées, le président et directeur général de la Commission de la capitale nationale du Québec ne peut cacher son admiration pour une équipe de visionnaires qui ont su garder le cap. Le plan de match établi au départ autour de la colline Parlementaire a été complété, comme prévu.

« Je suis très heureux qu'on ait réussi à respecter pendant sept ans le rêve à l'origine d'un spectaculaire réaménagement », affirme au cours d'une entrevue M. Pierre Boulanger. D'autant plus que ces travaux ont nécessité somme toute des investissements peu élevés en comparaison de l'ampleur des résultats.

En fait, la Commission de la capitale nationale du Québec se démarque, depuis une décennie, par la qualité de ses interventions et sa capacité d'innovation. De plus, son désir exprimé de toujours travailler en collaboration avec les institutions et le secteur privé lui rapporte aux niveaux de l'harmonisation des calendriers de travail et du partage équitable des ressources humaines et financières.

Partenariat

M. Boulanger ne tarit pas d'éloges pour la formule de partenariat. Bien avant qu'on parle de partenariat public privé dans le domaine politique, la Commission avait décidé de privilégier cette formule. Dans toutes ses interventions, la Commission recherche au moins un partenaire. Il lui arrive rarement de déboursier plus de 50 % du coût de réalisation d'un projet.

Le leitmotiv de l'équipe est vécu au quotidien, explique M. Boulanger : faire beaucoup avec peu. D'autant plus qu'au fil du temps les dépenses fixes augmentent, notamment avec l'acquisition de biens immobiliers. L'organisme possède 14 parcs pour lesquels il paie des taxes foncières et des frais d'entretien. D'ailleurs, la Commission possède son propre répertoire d'espaces qui méritent d'être protégés afin d'assurer une ceinture verte à la capitale.

Élargissement du cadre

La Commission a consacré sa première décennie au cœur de la capitale. Maintenant, le déploiement de son expertise dans un cadre élargi fait partie de ses priorités. Il faut savoir que son territoire couvre trois MRC. Plusieurs de ses projets à court terme visent

les arrondissements de Beauport, Laurentien, de Charlesbourg et la ville de Lévis, sur la Rive-Sud. Là aussi on verra à trouver des façons d'intervenir en collaboration avec des partenaires (ville, arrondissement, secteur privé, etc.).

M. Boulanger reconnaît que la Commission a dû jusqu'à maintenant concentrer ses efforts sur les actions les plus urgentes et uniquement sur le territoire de la capitale, et il le déplore. D'autant plus que son équipe a développé d'excellents produits qui mériteraient d'être mis en œuvre ailleurs.

Il parle entre autres des soirées-spectacles *Au tribunal de l'Histoire*; cet excellent outil d'éducation peut facilement aller en région pour faire connaître des personnages marquants de l'histoire québécoise. Il en va de même pour l'illumination de bâtiments et de sites ou pour la commémoration dont la Commission possède une expertise enviable. Des gestes ponctuels ont été accomplis dans différents secteurs de la grande région de Québec et il faut faire en sorte que ce soit souligné et connu, précise-t-il.



Phase 1 – Place de l'Assemblée-Nationale

Sentiment d'appartenance

Un des volets de la mission de la Commission consiste également à contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance des Québécois envers leur capitale. Les gens de la région de Québec sont fiers de leur capitale et de sa qualité de vie, affirme le pdg. Sauf que lorsqu'il analyse la situation, il constate la présence d'une dichotomie fortement enracinée entre Québec et Montréal. Il y ajoute une troisième collectivité, celle des régions. « C'est un problème de polarisation vivace. »

Il remarque cependant que du côté de l'Est de la province, on s'identifie de plus en plus à la capitale nationale. On lui témoigne une certaine admiration. Du côté de la métropole, il reste de l'incompréhension. « Cela n'est pas sain et c'est un grand défi pour notre société de trouver des façons de rapprocher ces trois communautés. Nous avons intérêt à travailler ensemble. Il nous faut trouver des formules pour rapprocher les gens, d'où l'importance pour tous les Québécois de découvrir leur capitale nationale et d'en comprendre le symbole dans leur histoire. »

Plusieurs autres questions préoccupent la Commission, entre autres, la démographie et la protection du patrimoine religieux. Dans le premier cas, l'organisme a sonné l'alerte d'un choc démographique pour la capitale à l'occasion d'un colloque sur cette question en 2003. Quant au patrimoine religieux, il caractérise Québec et est unique en Amérique du Nord. On ne doit pas raser les églises pour construire des condos à la place, estime M. Boulanger.



Journal Le Soleil

M. Jean Charest,
premier ministre du Québec

LA COMMISSION JOUE UN RÔLE DE PREMIER PLAN

La Commission de la capitale nationale du Québec joue un rôle de premier plan dans l'élaboration de projets qui positionnent notre capitale comme une destination de choix, et qui peuvent rendre fiers tous les Québécois, affirme le premier ministre du Québec, M. Jean Charest. La ville de Québec, analysé-t-il au cours d'une entrevue, est en soi un joyau historique. « Nous devons tout mettre en œuvre pour valoriser notre potentiel historique, culturel et touristique, et en faire profiter l'ensemble de la population du Québec. »

La ville où se situe le siège du gouvernement exerce une fonction particulière, tant par sa capacité d'accueil et ses installations qui permettent aux organisations d'y tenir des événements d'envergure que par ses charmes historiques. Il est très important pour le gouvernement du Québec de faire connaître les atouts de la capitale, autant ici qu'à l'étranger, soutient M. Charest.

Il estime d'ailleurs que la Commission a mis en valeur nos plus beaux monuments historiques et nos institutions qui nous sont si précieuses. La ville de Québec peut plus que jamais, selon lui, se targuer d'être une ville d'un charme incomparable, d'une envergure sans pareil. La Commission, par sa contribu-

tion à l'aménagement et à la mise en valeur de notre capitale, exerce une influence considérable sur l'excellente réputation dont jouit la ville de Québec dans le monde.

En 2008, tous les regards convergeront vers Québec et de nombreux visiteurs participeront aux festivités. Le projet de la Commission pour l'aménagement du littoral s'inscrit justement dans la volonté gouvernementale de renforcer l'attrait de Québec pour les visiteurs par l'amélioration d'une de ses portes d'entrée majeure.

Le 400^e anniversaire, un événement marquant

C'est d'ailleurs en ce sens que l'État a alloué un budget de 70 M\$ à la Commission pour le réaménagement d'une partie du littoral du fleuve Saint-Laurent. « Notre gouvernement est convaincu de la nécessité de profiter des fêtes du 400^e anniversaire pour offrir à la population du Québec un projet durable, qui constitue un legs patrimonial du gouvernement à ses citoyens. »

Les festivités du 400^e anniversaire sauront rassembler non seulement les citoyens de la région de la Capitale-Nationale, mais également les citoyens de toutes les régions du Québec, affirme le premier ministre. Les



CCNQ, Pierre Jacobin

Place de l'Assemblée-Nationale

festivités prendront une ampleur jamais vue, et seront une occasion idéale pour commémorer ce moment marquant de notre histoire et faire rayonner Québec à l'échelle mondiale.

Il se réjouit de la venue de plusieurs événements majeurs, qui illustrent l'importance que prendra cet événement historique. Il pense

plus particulièrement au Sommet de la francophonie, qui réunit plus de 50 chefs d'État; au Congrès eucharistique ou au Championnat mondial de hockey, qui se tiendra pour la première fois en dehors du continent européen.



M. Michel Després,
ministre des Transports et ministre responsable
de la région de la Capitale-Nationale

UN BILAN PLUS QUE POSITIF POUR LA COMMISSION

La Commission met toujours de l'avant des projets de qualité et les livre à l'intérieur des échéances et des budgets prévus. Elle fait plus que de la gestion de projets. Son rôle consiste aussi à conseiller le gouvernement dans les champs de compétence qui sont les siens, et elle le fait très bien, constate le ministre.

Elle propose également une analyse régulière de la localisation des employés et des sièges de décision de l'État. M. Després note avec plaisir que la capitale conserve sa place de lieu de pouvoir à ce chapitre.

La Commission, précise-t-il, fait sa large part aussi pour accueillir les visiteurs et leur faire découvrir notre capitale. Il cite entre autres le programme Découvrir la capitale nationale. Destiné aux clientèles scolaires et immigrantes, ce programme a amené chez nous plus de 100 000 écoliers. Quant à l'Observatoire de la Capitale, il a attiré jusqu'à maintenant 500 000 visiteurs. Il parle également des excellentes publications de l'organisme et de ses campagnes de promotion qui mettent Québec en vedette.

Une capitale universelle

Maison mère de tout le Québec depuis 1608, la capitale appartient à tous les Québécois et

à toutes les Québécoises, peu importe leur langue, leur provenance, leurs convictions religieuses ou leur appartenance politique. « Nous devons en être les ambassadeurs et partager notre fierté de vivre dans une si belle ville, joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO » soutient M. Després.

Il avoue qu'il ne perd jamais une occasion de rappeler à ses collègues, ainsi qu'à tous ses interlocuteurs, que Québec est leur capitale. Tous les Québécois doivent donc se réjouir lorsqu'il survient quelque chose de bon pour la région de la Capitale-Nationale. Les fêtes du 400^e anniversaire en sont un bon exemple, selon lui.

Dans un autre ordre d'idées, il ne cache pas que le gouvernement qu'il représente croit en l'avenir de la Commission et dans ses capacités de mener à terme des projets de grande envergure et de longue durée. Il en veut pour preuve le fait que cet organisme sera le maître d'œuvre de la promenade Samuel-De Champlain qui deviendra, pour les fêtes du 400^e anniversaire de Québec, ce que les plaines d'Abraham ont été pour celles du 300^e. Un engagement gouvernemental assorti d'un budget de 70 M\$, rappelle-t-il.

Tout le monde constate que notre capitale s'est beaucoup embellie depuis 10 ans. Ce que les gens savent moins, c'est que la Commission de la capitale nationale du Québec y est pour beaucoup. Le bilan de ses réalisations est plus que positif, il va au-delà des attentes soutient M. Michel Després, ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.



M. Jean-Paul L'Allier,
maire de Québec

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC EST DEVENUE INDISPENSABLE

« La Commission fait tellement un excellent travail de sensibilisation des citoyens envers leur capitale qu'il ne viendrait à personne l'idée d'en souhaiter la disparition », soutient au cours d'une entrevue le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier. « Elle joue admirablement son rôle. » Il est convaincu que sans cet organisme, nous ne pourrions pas aujourd'hui admirer le réaménagement monumental de la colline Parlementaire.

Depuis 10 ans, Québec trouve graduellement la place qui revient à une capitale. Comme destination touristique, c'est un produit dont la qualité rallie tous les commentaires. Les visiteurs ne cessent d'en vanter la beauté, la sécurité, la propreté et l'accueil chaleureux.

Le maire L'Allier raconte, à titre d'exemple, que dernièrement il a reçu une délégation d'une centaine de membres du Collège des avocats plaideurs des États-Unis. Impressionnés par tant de charmes, ils ont promis de revenir. Les maires de Toronto et de Chicago admettent eux aussi qu'ils sont étonnés par la beauté de Québec.

Équipe de visionnaires

Il apprécie depuis 10 ans la façon de travailler de l'équipe de la Commission. Dotée d'une vision globale, ces gens savent où ils vont. De plus, l'organisme a évité le piège des grosses structures en demeurant une équipe à l'échelle humaine. « Ils sont des partenaires exemplaires de la Ville de Québec et nous avons mis nos ressources ensemble, de façon intelligente, pour réaliser des choses en commun. »

M. L'Allier précise cependant qu'il n'a jamais vu la Commission comme un compte de banque pour le développement de la ville. Tout comme la Ville a participé financièrement aux projets de l'organisme, sans dépenser plus que ce qu'auraient coûté des travaux similaires ailleurs dans la ville.

Le maire de Québec déplore par contre le fait que depuis quelques années la Commission soit étouffée en termes de ressources financières. Il ne préconise pas qu'on la dote d'un budget faramineux, mais elle devrait au moins pouvoir maintenir le niveau de ses dépenses. Les besoins eux, ne diminuent pas. Il souligne que le gouvernement fédéral accorde une moyenne de 30 \$ par habitant à sa Commission de la capitale nationale, à Ottawa; ici, c'est à peine 2 \$ par citoyen du Québec.

Il révèle que le socle du monument à Samuel De Champlain, sur la terrasse Dufferin, nécessite des travaux de réparation.

La Commission est dans l'incapacité d'y procéder pour 2008, faute d'argent. Il identifie ce manque de fonds comme étant le seul point faible de l'organisme.

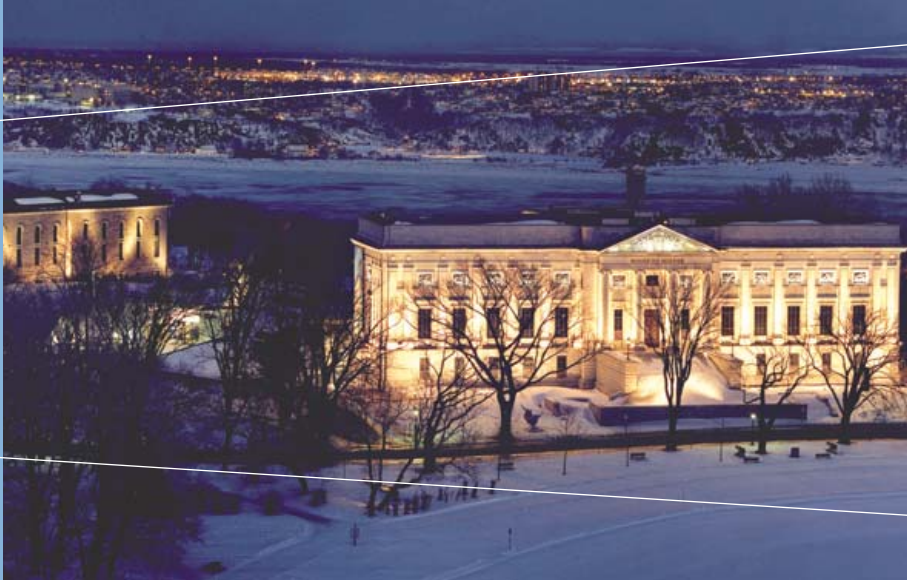
Souhait pour le 10^e anniversaire

Comme ce 10^e anniversaire démontre clairement que la Commission mérite un statut d'indépendance et de permanence, il souhaite qu'elle relève directement de l'Assemblée nationale, et non d'un ministère. Cela la placerait au-dessus des lignes de partis politiques, tout en associant les députés de toutes les allégeances politiques à ses orientations.

« Ce serait un beau geste de reconnaissance du gouvernement en place à l'endroit du formidable travail accompli par la Commission », affirme M. L'Allier. En procédant ainsi, Québec accorderait à sa Commission de la capitale nationale un statut et une importance identiques à ceux que le gouvernement fédéral attribue à la sienne. Il rappelle d'ailleurs qu'il y a 10 ans, la députée libérale M^{me} Margaret F. Delisle s'était faite porteuse de cette idée qu'il prônait lui aussi.

Le maire de Québec perçoit négativement le point de vue de certains concernant une fusion de la Commission de la capitale nationale du Québec avec le Bureau de la Capitale-Nationale. Les deux organismes ont leurs raisons d'exister, mais leur mission respective diffère carrément l'une de l'autre. La première intervient au niveau des fonctions imparties à toute capitale tandis que le Bureau de la Capitale-Nationale s'attaque à la diversification de l'économie régionale.

BELLE DE NUIT COMME DE JOUR!



Eugène Kadi

Le Musée national des beaux-arts
du Québec resplendit nuit et jour.

L'audacieux programme de mise en lumière des plus beaux monuments et sites de l'agglomération québécoise éblouit. Lancé en 1998, ce plan s'étale sur 10 ans et transfigure déjà, à mi-chemin, les nuits de Québec. Petit à petit, Québécois et visiteurs réalisent que leur capitale devient aussi belle de nuit que de jour.

Le Plan lumière pour la capitale se développera jusqu'en 2008, juste à temps pour le 400^e anniversaire de la fondation de Québec. On aura alors réalisé, avec des partenaires, une trentaine d'interventions sur les immeubles les plus significatifs de la capitale.

Quand la nuit tombe sur Québec, on peut déjà découvrir les nouvelles facettes nocturnes de monuments et de sites importants comme, entre autres : l'Hôtel du Parlement, le Fairmont Le Château Frontenac, le Musée national des beaux-arts du Québec, le cap Diamant, les portes Saint-Louis, Kent et Saint-Jean et des églises comme Notre-Dame-de-la-Garde, St-Michel-de-Sillery ou Notre-Dame-de-Foy.

Au Québec, l'hiver et sa noirceur hâtive se prolongent durant plusieurs mois. Ce programme de beauté nocturne encourage les Québécois à déambuler dans leur ville le soir et séduit également les visiteurs. Il constitue donc aussi un produit à saveur touristique. Si les visiteurs demeurent une demi-journée de plus pour admirer Québec la nuit, cela se traduit par des retombées annuelles de plusieurs dizaines de millions de dollars.

De nouveaux partenaires seront sollicités d'ici 2008 pour poursuivre le programme. La colline Parlementaire demeure toujours dans la mire de la Commission, mais d'autres projets visent notamment l'anse du parc de la Chute-Montmorency et le Trait-Carré de Charlesbourg. Des maires en région font aussi connaître leur intérêt envers ce radieux outil de mise en valeur.

Les mises en lumière ont amené la Commission à se doter d'un Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL). Il s'agit d'un plan unique au monde qui se veut à la fois un outil d'embellissement et un générateur d'économie d'énergie. Par ailleurs, l'organisme caresse toujours le projet de s'associer à l'Université Laval pour mettre en place une chaire de lumière urbaine nordique.



CCAQ, Pierre Jacobin

M. Serge Filion,
directeur de l'aménagement et de l'architecture
à la Commission

Directeur de l'aménagement et de l'architecture à la Commission de la capitale nationale du Québec, M. Serge Filion résume en deux maximes lapidaires les ferments du flamboyant succès de l'organisme : « Tout ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait. » et « Pas d'action sans réflexion et pas de réflexion sans action. »

En 10 ans, le cœur de la capitale s'est métamorphosé. La Commission s'est attaquée avec patience à une tâche colossale. À titre d'exemple, le réaménagement de la colline Parlementaire a été partagé en sept phases. On a ainsi mis en pratique des plans d'intervention à court terme, mais dans une vision à long terme.

DES INTERVENTIONS DONT LA BEAUTÉ FAIT L'UNANIMITÉ

La beauté des interventions de la Commission rallie tout le monde, non sans raison. Rien n'est laissé au hasard. L'organisme a consulté les meilleurs spécialistes et analysé ce qui se fait ailleurs avant de rédiger sa politique du patrimoine et son guide d'intervention. Le respect de ces critères est une norme indéniable pour tous ceux qui travaillent pour et avec la Commission.

Le résultat est fulgurant sur tous les plans. On a embelli la ville et redonné aux citoyens des espaces piétonniers qui étaient disparus au profit de l'automobile. En plus, cela rapporte sur le plan économique. Des investissements de 17 M\$ par la Commission et ses partenaires, dans le secteur de la place D'Youville et du boulevard René-Lévesque, ont incité le secteur privé à y injecter plus de 250 M\$ jusqu'à maintenant.

D'ailleurs, note M. Serge Filion au cours d'une entrevue, des études démontrent qu'une ville qui s'embellit peut voir son évaluation financière hausser de 10 à 12 %. L'impact économique est donc indéniable.

Pouce vert

La capitale de demain sera encore plus belle, plus verte, parole de M. Serge Filion : « On y a planté 2 000 arbres et ce n'est pas fini. Attendez qu'ils soient plus que centaines comme les ormes de la Grande Allée, mis en terre sous le règne du premier

ministre Henri-Gustave Joly de Lotbinière à la fin du 19^e siècle. »

La Commission dispose d'une petite équipe « capable de faire des miracles » pour réaliser de grands projets. L'atout, comme l'explique M. Filion, c'est qu'on est loin d'y travailler en vase clos. Au contraire, on s'entoure d'universitaires, de spécialistes de l'environnement, de firmes spécialisées, d'architectes et autres de Québec, de Montréal et d'ailleurs. Il décrit ce processus d'interaction comme étant une chaîne de production de la beauté qui passe de la conception à la réalisation.

Vision

Quand on lui demande ce qui l'impressionne le plus durant ces 10 ans, il réfléchit et répond, sûr de lui : « Nous avons démontré que c'est possible d'embellir et d'enrichir une ville. Si cela s'est fait à Québec, ça peut se faire partout. » Il ne cache pas caresser ce rêve.

« Nous avons créé une école de pensée susceptible de convaincre les gouvernements qu'en intervenant ensemble et en protégeant ce qui est beau, on améliore ce qui est laid. Si cela se généralise à travers le Québec, on enrichira la province et on rendra les gens plus heureux. L'environnement a un impact sur les citoyens et ce qui a été mis en pratique sur la colline Parlementaire devrait être appliqué de façon universelle. »

DES MURS DE LA CAPITALE RACONTENT

La magie des fresques murales en trompe-l'œil agit à tout coup. Si bien que les quinze fresques, réalisées sur les deux rives de la communauté métropolitaine de Québec, font parler autant de grands murs aveugles que leurs dizaines de milliers d'admirateurs. De nombreux projets sont dans les cartons de la Commission de la capitale nationale du Québec. Ils seront notamment réalisés pour les célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de Québec en 2008.

Six ans après l'introduction à Québec de cette forme d'art public, l'impact dépasse largement la région métropolitaine. On en parle dans les guides touristiques et il s'est créé ici une nouvelle expertise dans cet art visuel.

C'est à Lyon en 1997 que la Commission prend conscience de la puissance de l'art du trompe-l'œil pour promouvoir l'histoire. *La Fresque des Québécois*, à l'entrée de Place-Royale, devient la première œuvre du genre ici et fait école. Aussi appréciée des résidents que des touristes, elle raconte la capitale à travers quatre siècles d'histoire.

Celles qui suivent remportent toutes le même succès populaire. Là, comme dans toutes ses autres interventions, la Commission ne laisse

rien au hasard. Elle compte sur le soutien de comités scientifiques chargés d'accompagner les concepteurs dans l'idéation, la recherche de thèmes originaux et l'association d'artistes québécois.

La Commission ne s'est pas contentée de faire naître un nouvel art pictural à Québec. Elle a contribué au transfert d'expertise pour des artistes québécois. En 2001, la murale dépeignant la vie du Cap-Blanc est le premier ouvrage de Murale Création, un groupe franco-québécois issu de la collaboration de l'atelier lyonnais Cité de la Création et du groupe québécois SautOzieux Création.

La réussite et les foules admiratives sont toujours au rendez-vous. À titre d'exemple, on ne tarit pas d'éloges devant la transformation de piliers de l'autoroute Dufferin-Montmorency en jardin de couleurs et de rêves. Les fresques murales offrent des scènes plus vraies que nature grâce au souci du détail et aux couleurs, un peu partout dans l'agglomération de la capitale : Place-Royale, Vieux-Québec, les quartiers du Petit-Champlain, de Saint-Roch et de Limoilou, ainsi qu'à Lévis et à Beauport.



CCNQ, Sandy Leduc

L'art pictural a transformé des piliers de l'autoroute Dufferin-Montmorency en jardin de couleurs et de rêves.

LE RAPPEL, UN REPÈRE IDENTITAIRE POUR L'HUMANITÉ

Notre devise l'affirme haut et fort : « Je me souviens ». En ce sens, la commémoration revêt une importance singulière. Elle nourrit la mémoire collective d'un peuple quant aux personnages, aux événements et aux lieux qui marquent son histoire.

La Commission accomplit régulièrement des gestes pour sensibiliser les Québécois aux événements et aux personnalités qui ont marqué leur histoire. Certains sont à caractère politique, d'autres à caractère historique ou culturel. Que l'on se rappelle, à titre d'exemple, la cérémonie soulignant le 10^e anniversaire de la mort de René Lévesque, le monument commémoratif dédié à Louis-Joseph Papineau ou l'installation d'un buste de Jean Paul Lemieux, dans la côte de la Montagne.

La colline Parlementaire est devenue le lieu le plus prestigieux pour accomplir des gestes commémoratifs. La promenade des Premiers-Ministres et la zone culturelle de ce secteur de la ville en témoignent. La Commission entend d'ailleurs s'allier à des partenaires désireux d'inscrire dans le paysage urbain des points



CCNQ, Jean-Philippe Sévigny

de repère majeurs pour notre mémoire collective, comme ce fut le cas avec plusieurs communautés culturelles, sur la rue D'Auteuil.

Tout de même, c'est à travers toute la ville que la Commission souligne depuis 10 ans des faits historiques, notamment par l'installation ou la restauration de 31 monuments et la pose de 12 plaques commémoratives. De plus, on prévoit profiter des fêtes du 400^e anniversaire de Québec pour rendre hommage aux fondateurs des villes à l'origine de la nouvelle agglomération constituée par les fusions.

Le monument commémoratif dédié à Louis-Joseph Papineau, situé devant l'Hôtel du Parlement, rend hommage à ce grand Québécois orateur de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada pendant plus de 20 ans, entre 1815 et 1838.

La Commission utilise d'autres moyens aussi, comme la série *Au tribunal de l'Histoire*. Ces soirées-spectacles, présentées en collaboration avec le Musée de l'Amérique française, sont des représentations à la fois théâtrales, musicales et historiques auxquelles participent comédiens et spectateurs. En 2002, elle a publié une excellente série de 34 chroniques en collaboration avec le quotidien *LE SOLEIL*.



2005
2008

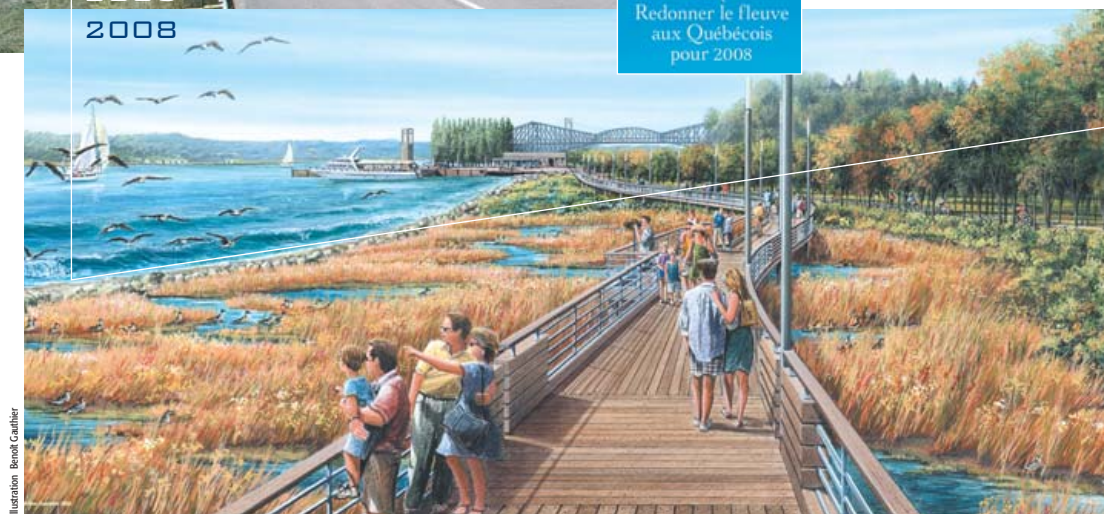


Illustration : Benoît Gauthier

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC VOUS REDONNE LE FLEUVE

Fermez les yeux et imaginez-vous en 2008, sur le premier segment de la promenade Samuel-De Champlain que la Commission de la capitale nationale du Québec vient d'inaugurer. Choisissez votre activité : balade sur la plage, mise à l'eau d'une embarcation, observation des oiseaux, pêche sur les quais, excursion en voilier, randonnée à bicyclette, marche ou pique-nique. Enfin, après des décennies d'attente, vous pouvez vous réapproprier le fleuve Saint-Laurent, au cœur de l'agglomération métropolitaine de Québec.

Pour aller de l'embouchure de la rivière Cap-Rouge à la côte de l'Église, les moyens de transport foisonnent : voiture, bicyclette, patin et navette fluviale d'une rive à l'autre. Laissez-vous emballer par ce parc récréo-touristique et ses fabuleux paysages dignes de la capitale nationale.

Admirez ce nouveau parcours où la nature reprend sa place prédominante. De multiples contacts directs avec l'eau vous sont proposés. Tout au long du rivage, de nouveaux paysages vous font revivre l'effervescente atmosphère que nos ancêtres ont vécu en bordure du fleuve.

Des stations, judicieusement parsemées le long du parcours vous invitent à la détente, à la découverte d'un nouveau monde :

Du Jardin : pour arpenter un jardin de sculptures, redécouvrir la maison des Jésuites, pique-niquer dans un parc floral ou flâner le long d'un canal;

Victoria : pour courir au-dessus du marais, pédaler en humant l'air du large, lire à l'ombre d'un pin géant ou découvrir un campement amérindien;

Sillery : pour déjeuner au bord du fleuve Saint-Laurent, siroter à la cadence des voiliers ou déambuler au rythme des marées.



LA PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN, UN CADEAU Digne d'une capitale

Avec la promenade Samuel-De Champlain, la Commission de la capitale nationale du Québec entreprend la réalisation d'un projet de grande envergure que les générations futures apprécieront au même titre que les plaines d'Abraham l'ont été depuis 1908. Les travaux de 70 M\$, échelonnés sur une période de trois ans, redonneront le fleuve aux Québécois, juste à temps pour les célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, en 2008.

Lors de l'annonce du budget alloué à la Commission, le premier ministre Jean Charest a d'ailleurs souligné le fait que le réaménagement du littoral s'inscrit en continuité avec le legs des plaines d'Abraham, reçu lors du 300^e anniversaire de Québec. Ce projet, a-t-il expliqué, constitue pour la population du Québec un héritage patrimonial du gouvernement à ses citoyens. Il consolidera les bases de Québec comme ville internationale dynamique et contribuera à la hisser au rang d'une capitale où se conjuguent modernité, créativité et savoir.

Québec doit en effet son existence au fleuve et c'est ce « chemin qui marche » qui a contribué à son développement et fait de la capitale un carrefour international. Dans trois ans, la population et les touristes pourront enfin redécouvrir la proximité de ce majestueux cours d'eau et accéder à son rivage.

Le projet est gigantesque : de multiples interventions sur près de 10 km, de l'anse aux Foulons (à proximité des installations portuaires) jusqu'à la marina de Cap-Rouge à l'ouest. On parle plus précisément de restauration des berges, de transformation du boulevard Champlain en promenade urbaine et son déplacement vers la falaise sur une distance de 750 m, de création d'un chapelet d'accès publics au fleuve, d'aménagement d'un marais d'environ 50 000 m² entre le fleuve et le boulevard avec une promenade piétonne, dont 500 m sont sur pilotis au-dessus de plan d'eau.

Travail de titan

C'est un projet considérable reconnaît le président et directeur général de la Commission, M. Pierre Boulanger. En fait, c'est là le plus gros chantier jamais mis en branle par l'organisme. À réaliser en surplus en peu de temps, à travers toutes les autres interventions de son équipe. L'inquiétude quant au résultat est cependant loin de le préoccuper. Là encore, on travaillera par étapes et en collaboration avec des partenaires.

Directeur de l'aménagement et de l'architecture, M. Serge Filion abonde dans le même sens. Le secret, dit-il, c'est le partenariat et on entend y recourir davantage dans le réaménagement du littoral du fleuve Saint-Laurent. Puis, s'empresse-t-il d'ajouter, ce n'est pas un projet improvisé.

La Commission y cogite en effet depuis plus de cinq ans avec des partenaires comme les Villes de Sillery, Sainte-Foy et Québec, la Communauté urbaine de Québec et le ministère des Transports. Dès le départ, les gens ont convenu de la nécessité de transformer le boulevard Champlain en boulevard urbain, de décontaminer les terrains et de redonner l'accès au fleuve. « Il nous a fallu cinq ans d'énergie opiniâtre pour enfin pouvoir concrétiser ce projet rassembleur que deux gouvernements ont maintenant entériné. » C'est un cadeau que la population du Québec se fait, un cadeau dont la Commission a été la promotrice infatigable.



M. Denis Angers,
directeur de la promotion et des communications
de la Commission

CHAMPLAIN PEUT ÊTRE FIER DE SON HÉRITAGE

Membre du groupe depuis sa création et historien de formation, M. Angers insiste sur la capacité de la Commission de regrouper des gens issus de divers milieux. Ces gens ont en commun un objectif bien précis pour accomplir leur mandat d'embellissement et de promotion de la capitale nationale : des interventions de qualité et durables.

Si on donne à Québec l'allure d'une vraie capitale avec ses places, ses parcs, ses monuments, ses murales et ses illuminations, le travail accompli va bien au-delà du visuel. On incite les Québécois à découvrir leur capitale et son histoire qui gravent dans les faits celle de l'Amérique française.

Pôle majeur

Québec fut le centre névralgique d'un empire, celui de la Nouvelle-France. La mère patrie contrôlait alors tout l'Est du Canada et près de la moitié du territoire actuel des États-Unis. Son territoire s'étendait du golfe Saint-Laurent aux Grands Lacs, et de la Baie d'Hudson à la Floride. Québec continua de prospérer même après la fin de cet empire en devenant capitale du Bas-Canada et en demeurant la porte d'entrée du Nouveau Monde.

La Commission a pour mission de mieux faire connaître à l'ensemble des citoyens la richesse de cette histoire, peuplée de femmes et d'hommes exceptionnels qui ont bâti un pays à leur mesure. Elle intervient de plusieurs façons pour y parvenir : circuits de découvertes, exploitation de l'Observatoire de la Capitale, conférences, publications et autres. On fait preuve aussi d'ouverture envers les Premières Nations, les communautés culturelles et les autres ethnies, notamment en leur consacrant des places et des monuments.

Le résultat est là. Des sondages démontrent que les Québécois ont de plus en plus une bonne connaissance de leur histoire et de leur capitale nationale. Il faut du temps, faute de moyens financiers à la hauteur de la besogne, souligne M. Angers. « Nous avons un grand clou et un petit marteau, mais nous sommes patients. De plus, nous nous assurons de bien viser ce clou en optant pour des projets bien ciblés, marquants et livrés à temps. »

Tout ce qui a été réalisé en 10 ans est incroyable. « Je vis dans le quartier, je le constate tous les jours, et malgré tout j'en suis toujours impressionné. Nous avons accompli des miracles avec pas grand-chose », déclare M. Denis Angers, directeur de la promotion et des communications à la Commission. Il ajoute que si Champlain revenait, il serait sûrement très fier de constater ce que les Québécois ont fait comme société avec son Abitation et son poste de traite.

Pour lui, l'incroyable réussite de la Commission repose d'abord sur une équipe extraordinaire. « Nous avons eu la chance de partir d'un terrain vierge et de toujours pouvoir compter sur des idéateurs, des visionnaires animés par une passion folle pour Québec. »

LA CAPITALE, PARTOUT AUTOUR DE VOUS AVEC SES LIVRES

Saviez-vous que la plupart des Anglais n'étaient pas des Anglais? Voilà un des mythes anciens que brise la plus récente publication de la Commission de la capitale nationale du Québec.

Lancé en partenariat avec les Éditions Sylvain Harvey, à l'occasion du dernier Salon international du livre de Québec, l'ouvrage retrace l'exceptionnelle contribution à Québec de milliers d'Anglophones.

Les Anglos : La face cachée de Québec, Tome 1, 1608-1850, est le huitième ouvrage de la collection *La bibliothèque de la capitale nationale*. L'auteure Louisa Blair y raconte que si les anglophones et les francophones se sont battus entre eux, ils ont aussi appris la langue de l'autre; parfois, ils sont tombés amoureux et ont fondé des foyers, unissant deux cultures. Le second tome paraîtra à l'automne 2005.

La 6^e édition du *Guide historique et touristique de la ville de Québec*, complètement remaniée, fut également présentée lors du

Salon international du livre de Québec. Disponible aussi en anglais, cette publication de 200 pages, abondamment illustrée, propose un voyage dans l'espace et le temps aux visiteurs désireux de découvrir la capitale nationale dans ses moindres détails. Il est le fruit d'une collaboration avec la Société historique de Québec.

En fait, la Commission de la capitale nationale du Québec propose une bonne trentaine de titres dans trois collections qui lui sont propres : *La bibliothèque de la capitale nationale*, *Fleurdelisé* et *Documents*. Ces livres traitent de la capitale, de son histoire

et des enjeux auxquels elle doit faire face. Les collections s'enrichissent depuis 10 ans et vont au-delà de la capitale. Ainsi, on prévoit la publication d'un ouvrage qui racontera l'histoire de Lévis à travers les siècles.

Une panoplie de dépliants, de brochures et de documents audiovisuels complètent la gamme. Ils servent à mieux faire connaître la capitale et la Commission elle-même auprès du grand public. Seule ou en association avec d'autres maisons d'édition, la Commission a la réputation de publier des œuvres rigoureusement documentées, généreusement illustrées et de présentation soignée.



CCNQ, Lisa Gagné

Les publications de la Commission sont toujours très appréciées pour leur qualité et leur rigueur.



CCMO, Sandy Lelann

UNE COMMISSION PROTECTRICE DES GRANDS ESPACES VERTS

La Commission de la capitale nationale du Québec gère 14 parcs et espaces verts dont la superficie totale dépasse les 100 hectares. Selon M^{me} Hélène Turcotte, directrice des affaires administratives, 2 M\$ de son budget de quelque 15 M\$ ont d'ailleurs été consacrés à ce poste en 2004-2005, dont 900 000 \$ pour payer les seules taxes foncières municipales. Des interventions majeures au domaine Cataraqui ont nécessité quant à elles des déboursés de 280 000 \$.

La mise en valeur des parcs urbains contribue à la beauté naturelle de Québec. En fait, plusieurs de ces parcs et de ces domaines caractérisent la capitale du Québec comme une ville riche en patrimoine naturel. On peut penser plus particulièrement au parc du Bois-de-Coulange, aux parcs de la Francophonie, de l'Amérique-Française et de l'Amérique-Latine, aux domaines de Maizerets et Cataraqui et au boisé des Compagnons-de-Cartier.

Conformément à son plan vert et bleu, la Commission entend d'ailleurs participer à toutes les actions visant à préserver les espaces naturels remarquables de la communauté métropolitaine de Québec, sur les deux rives du Saint-Laurent. Elle a identifié à cet effet une ceinture verte autour de la capitale et dressé une liste non exhaustive des écosystèmes forestiers exceptionnels et des boisés dignes d'intérêt. Certains des grands espaces sont menacés par l'urbanisation.

Situé au 1215, chemin Saint-Louis, le parc du Bois-de-Coulange constitue sans contredit le joyau des parcs gérés par la Commission.

En 2001, elle a acquis le boisé des Compagnons-de-Cartier. C'est le vestige d'une forêt beaucoup plus vaste qui a graduellement disparu au profit de l'agriculture et de l'urbanisation. Le boisé couvre aujourd'hui une superficie de 14 hectares au centre de la Pointe-de-Sainte-Foy.

Séparé du boisé des Compagnons-de-Cartier par l'échangeur du chemin des Quatre-Bourgeois, le boisé de Marly appartient au ministère de l'Environnement du Québec. La qualité et la diversité biologique de cette forêt urbaine lui ont valu d'être classée « aire protégée » selon les critères de l'Union mondiale pour la nature (UICN) et de devenir ainsi l'un des rares boisés urbains du Québec à jouir d'un tel statut.

UN OBSERVATOIRE SPECTACULAIRE

Découvrez la capitale nationale en famille ou entre amis du plus haut sommet de la ville, au cœur de la colline Parlementaire. Situé à 221 mètres d'altitude (725 pieds), L'Observatoire de la Capitale offre en toutes saisons une vue imprenable sur Québec et sa région, à travers d'immenses baies vitrées.

L'Observatoire de la Capitale est aménagé au 31^e étage de l'Édifice Marie-Guyart (complexe G), juste derrière l'Hôtel du Parlement. Plus d'un demi-million de visiteurs y ont découvert à ce jour le panorama saisissant de 360 degrés qu'il offre sur Québec, ville du patrimoine mondial. À la fois centre d'exposition et d'interprétation, c'est un lieu vivant, dynamique et de découverte de la capitale.

Le centre d'interprétation de l'Observatoire de la Capitale rend la contemplation du paysage active et vivante. Il propose des visites commentées et des forfaits thématiques sur le patrimoine militaire, religieux et architectural en partance de ce poste d'observation.



CCOQ, Marie-Guyart & Coeur

Du ciel de Québec, les splendeurs de la capitale nationale impressionnent encore plus.



CCNO, Annick Chénard, Creative

DÉCOUVREZ LA CAPITALE NATIONALE À PIED

Au fil des ans, la Commission de la capitale nationale du Québec a multiplié les activités de découverte et de connaissance de Québec, notamment en regard de son statut de capitale historique et politique. Son programme Découvrir la capitale nationale se compose de treize circuits pédestres guidés.

Ces visites peuvent durer 2, 3, 5 ou 6 heures, selon le circuit choisi. Chacun parle de Québec, de son histoire ou de sa petite histoire. Les thèmes abordés sont : l'art; la culture et la vie quotidienne; la démocratie et le système politique; la géologie; l'horticulture; la médecine et la recherche médicale; les ouvrages militaires et la science.

Découvrir la capitale nationale peut être qualifié de programme pédagogique. Il vise à faire connaître l'histoire des institutions démocratiques ainsi que les différents aspects culturels et scientifiques de la capitale. Il est adapté au cheminement pédagogique des divers groupes.

Un volet de ce programme s'adresse plus particulièrement aux élèves, aux immigrants et au personnel enseignant. La Commission

offre même un transport subventionné pour aider les élèves à venir visiter leur capitale. À ce jour, plus de 100 000 jeunes ont profité du programme Découvrir la capitale nationale.

La Commission contribue à la diffusion d'une meilleure connaissance de la capitale nationale par la publication de documents. Le circuit de la colline Parlementaire fait partie de ce groupe. On y découvre que ce secteur de la ville est un véritable livre d'histoire à ciel ouvert.

Un autre dépliant intitulé *Une visite capitale* (publié en anglais également) propose un circuit pour découvrir à pied les immeubles, les monuments et les grands espaces verts qui font de la colline Parlementaire un incontournable de toute visite de Québec. On peut se le procurer dans les kiosques touristiques.

D'autres moyens de communication sont aussi mis en œuvre par la Commission, comme les conférences, les colloques, les campagnes publicitaires et les expositions. À titre d'exemple, *Une capitale sur la colline*, une exposition localisée dans le corridor reliant Place-Québec à l'édifice Marie-Guyart, tout près de l'Hôtel du Parlement. L'histoire de Québec et l'évolution de son architecture y sont présentées en 15 tableaux.

UN PLAN TRIENNAL POUR UNE GESTION RESPONSABLE

La Commission de la capitale nationale du Québec ne laisse rien au hasard. Grâce à un plan triennal, elle prévoit toujours les projets pour lesquels elle consacrera ses ressources humaines et financières. Celui qui débute cette année prend une dimension toute particulière, car il conduira au 400^e anniversaire de Québec, en 2008.

Forte de ses résultats obtenus depuis 10 ans, la Commission n'entend pas ralentir la cadence. Ses interventions remarquées sur le territoire de la capitale se poursuivront. De nombreux partenaires seront sollicités pour monter à bord du train du réaménagement de la cité fondée par Champlain en 1608.

Bien sûr, le parachèvement de la colline Parlementaire se classe parmi les priorités : Grande Allée entre le cours du Général-De Montcalm et la rue Cartier; le pourtour des édifices Laurendeau et Panet; la mise en lumière des édifices de la Grande Allée; le réaménagement des parcs de la Francophonie et de l'Amérique-Française ainsi que des abords du Grand Théâtre de Québec, entre autres.

Dès sa création, la Commission s'est intéressée à l'aménagement des portes d'entrée et des voies d'accès qui conduisent au cœur de la capitale. Elle est associée au ministère des Transports et aux autorités locales pour ces travaux. Les projets mis de l'avant, comme le boulevard Duplessis, tiennent compte de la sécurité, de la fluidité du réseau routier, de l'aspect esthétique et emblématique caractéristique des paysages de la capitale.

On aimerait bien, d'ici 2008, poursuivre le réaménagement du boulevard Duplessis; développer un concept global de requalification du littoral de Beauport; requalifier le paysage de la tête des ponts de Québec; amorcer les plans et les devis du réaménagement du boulevard Laurier et également de la porte d'entrée de l'est, dans le secteur de Boischatel.

Les ensembles urbains, les places publiques et les espaces verts ne seront pas laissés pour compte. Dès cette année, on amorcera l'aménagement du boisé Irving où se trouvent des arbres centenaires. La Commission et la Ville de Québec s'associeront pour la construction d'un lien piétonnier sécuritaire entre les boisés des Compagnons-de-Cartier et de



Ville de Québec

En début d'année, la communauté italienne de Québec a fait don à la Ville de Québec et à la Commission de la capitale nationale du Québec d'un buste de Dante Alighieri, poète florentin dont l'œuvre est universelle.

Marly. Un partenariat est prévu aussi avec la Ville de Lévis pour élaborer un concept de mise en valeur du site de l'usine L'Hoir.

Il va de soi que la réalisation de tous ces projets et des autres non mentionnés est toujours liée à l'obtention des budgets qui y sont rattachés.



Les employés de la Commission de la capitale nationale du Québec, en 2003-2004

NOS EMPLOYÉS

La Commission de la capitale nationale du Québec contribue depuis 10 ans à la croissance de la fierté des Québécois envers leur capitale nationale et leur histoire. Son équipe, somme toute fort restreinte et dotée de ressources financières modestes, accomplit des tâches magistrales qui émerveillent toute la population. Pour rendre hommage à ces gens en ce 10^e anniversaire, en voici la liste :



Photo des employés en 2001-2002

Les employés actuels de la Commission :

Denis Angers • Julie Aubé • Suzanne Aubé
 • Hervé Bélanger • Marc Bertrand
 • Karine Blouin • Pierre Boulanger
 • Patricia Brochu • Joane D'Auteuil
 • Robert D'Entremont • Marie-Josée Deschênes
 • Jennifer Dion • Serge Filion • Josée Giguère
 • Evelyne Gilbert • Nicolas Giroux
 • Christian Gosselin • Hélène Jean
 • Jean Jobin • France Laplante
 • Eddy Lapointe • Annie Laprise
 • Suzanne Lavoie • Mélissa Lepage Fillion
 • Lucille Lord • Martine Mailloux
 • Nathalie Martel • Chantal Michaud
 • Lucette Patry • Maryse Pineau
 • Philippe Plante • Louise Plourde
 • Jean-Philippe Servant • Christian Sommeillier
 • Eve-Marie St-Pierre • Solange Thivierge
 • Isabelle Tremblay • Éric Turcotte
 • Hélène Turcotte • Solange Turcotte



Photo des employés en 2002-2003

Et ceux qui y sont passés depuis les débuts de la Commission :

Marie Asselin • François Aubertin
 • Anick Baron • Alain Bélanger
 • Huguette Bertrand • Pierre Bertrand
 • Maryse Bisson • Nicole Bolduc • Lise Bossé
 • Simon-Pierre Bouchard • Marylin Boucher
 • Pascal Boucher • Pierre Boucher
 • Caroline Bouffard • Patrick Cathelain
 • Jacqueline Corriveau • Élizabéth Côté
 • Liliane Couillard • Liliane Décoste
 • Nicolas Demers • André Desbiens
 • André Dion • Céline Dufresne
 • Carole Dumas • Isabelle Forcier
 • Julie Fournier • Pierre Fournier
 • Jean-Laval Gagné • Richard Garneau
 • Michelle Gelly • Julie Gendron
 • Gérald Grandmont • Valérie Grenier
 • Louis-Charles Guillemette • Antoine Hébert
 • Jacques Joli-Cœur • Mathieu Jolin
 • Maud Joubert • Jocelyn Jutras • Alain Labbé
 • Rachel Labonté • Richard Lacasse
 • Francine Lacroix • Jean-Louis Lafond
 • Lyse Lafrenière • Sandy Lebrun
 • Andrée Lemelin • Pierre Mainguy
 • Bruno Malouin • Nathalie Martin
 • Loren McCabe • Isabelle Mercier
 • Jean-Julien Mercier • Hélène Michaud
 • Mickael Monget • Gabrielle Ness
 • Karine Noël • Martin Noël • Joan Normand
 • Marie-Lison Otis • Gaston Ouellet
 • André Parent • Caroline Patry • Louis Perreault
 • Line Pineau • Gilles Plamondon
 • Isabelle Plante • Scott Pottruff • Claire Proulx
 • Claude Provencher • Marie-Michelle Racine
 • Ginette Rouleau • Pierre Roy • Renée Roy
 • Karine St-Onge • Denis Samson
 • Éric Sergerie • Patrick Tavan
 • Marie-France Thérien • Stéphanie Therrien
 • Serge Thibault • François Thibodeau
 • Geneviève Thiboutot • Simon Tremblay-Beaupré
 • Hugo Trottier

COUPS DE CŒUR

Nous avons demandé à six personnes quel était leur coup de cœur parmi les réalisations de la Commission de la capitale nationale du Québec au cours de ses 10 années d'existence. Voici leurs réponses ainsi que les raisons qui les justifient :

M. Jean Charest, premier ministre du Québec : la mise en lumière de l'Hôtel du Parlement, non seulement pour son attachement à cette institution, mais aussi pour la mise en valeur de sa riche architecture. Notre parlement, qui est magnifique à la lumière du jour, se révèle dans toute sa splendeur le soir venu.

M. Michel Després, ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale : le travail colossal que la Commission a accompli autour des immeubles de l'Assemblée nationale. Le résultat est magnifique.

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec : l'aménagement de la colline Parlementaire qui a permis de compléter ce qui avait été



Eugen Kedi

Le Parlement en lumière

laissé en plan depuis des dizaines d'années. Il ajoute une cerise sur le gâteau de fête des 10 ans : le programme Découvrir la capitale nationale qui a permis jusqu'à maintenant à plus de 100 000 élèves de venir visiter Québec.

M. Pierre Boulanger, président et directeur général de la Commission : l'aménagement physique autour du parlement dont la beauté forme un prestigieux symbole de la démocratie.

M. Serge Filion, directeur de l'aménagement et de l'architecture à la Commission : la transformation radicale du boulevard René-Lévesque et la réhabilitation de l'avenue Honoré-Mercier. Un boulevard à forte densité

de circulation est devenu une voie de communication urbanistique conviviale. Quand au second, il a obtenu le prix Honneur national, la plus haute distinction de l'Association des architectes paysagistes du Canada.

M. Denis Angers, directeur de la promotion et des communications à la Commission : Louis-Joseph Papineau. Il a été l'âme pendant sept décennies de ce qu'on appelait à l'époque les « Canayens », mais l'histoire l'a sciemment caché pendant un siècle. La Commission de la capitale nationale du Québec lui a redonné la place qui lui revenait dans l'histoire des siens.